

Règlement Sportif de la Ligue Occitanie, validé par le Comité Directeur de la ligue du 31/07/2025, et validé par le bureau stratégique de la FFR en date 27/08/2025.

5) Dispositions spécifiques mises en place par la ligue

f. Classement à l'issue de la phase préliminaire

(Dispositif Spécifique Ligue Occitanie) :

2.« Malus Disciplinaire » :

Afin de sanctionner les clubs non disciplinés, un nombre de points sera retiré au classement de l'équipe en fin de phase qualificative. Le nombre de points (de 0 à 5) est calculé en fonction des semaines de suspension reçues (voir Nouvelle disposition « valorisation des clubs vertueux », ci-dessous).

Aussi, à partir de 25 semaines de suspension l'équipe concernée, même éligible sportivement, sera exclue des phases finales régionales. (De plus, une agression physique sur un officiel de match pourra entraîner les mêmes conséquences).

Nouvelle disposition « Valorisation des clubs vertueux »

1- Un nombre de points (0 à 5) est retiré au classement de l'équipe en fin de phase de qualification. Il est calculé en fonction des semaines de suspensions reçues :

- 0 point jusqu'à 3 semaines de suspension
- 1 point pour 4 à 7 semaines de suspension
- 2 points pour 8 à 11 semaines de suspension
- 3 points pour 12 à 15 semaines de suspension
- 4 points pour 16 à 19 semaines de suspension
- 5 points pour 20 à 24 semaines de suspension

Les mesures sportives automatiques (MSA) infra (entraînant une suspension pour une semaine de compétition) sont exclues du calcul des semaines de suspension :

- 2^e carton jaune au cours de la même rencontre pour la même personne inscrite sur la feuille de match
- 3^e carton jaune pour la même personne au cours de rencontres différentes lors de la même saison sportive

Demeure dans ce calcul les MSA portant carton rouge pour indiscipline (fautes contre l'esprit du jeu, nervosité, non respects par un licencié de la zone qui lui est affectée), ainsi que l'ensemble de celles en cas de récidive.

2- **En surplus, dans le cadre des exigences de la lutte contre les violences, une équipe qualifiable cumulant 25 semaines et plus de suspension au total, sera positionnée 1^{er} non qualifiable pour les phases finales régionales.**